



Mairie de Péron
1, pl. Saint-Antoine
01630 PÉRON



Péron, le 1er juillet 2026

PLAN CANICULE

Objet : registre communal des personnes vulnérables

À l'attention :

- des personnes âgées de 65 ans et plus ;
- des personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail ;
- des personnes handicapées.

Madame, Monsieur,

En 2004, l'État a mis en place un « plan canicule » qui prévoit notamment la tenue, par les communes, d'un registre communal des personnes vulnérables, âgées ou handicapées, isolées à domicile.

Ce registre vise à favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

1) Vous êtes déjà inscrit(e) sur ce registre

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir actualiser les données qui vous concernent auprès de Madame le Maire.

2) Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre

Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire de demande d'inscription, disponible à l'accueil de la mairie.

Ce fichier est confidentiel. Il contient les éléments relatifs à l'identité et à la situation de domicile : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées de l'éventuel service intervenant à domicile, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Françoise FERROLLET